## L'actu Le tri entre en scène !

## TRI DELL' ARTE

L'environnement sur le devant de la scène

Le Sydeme, en collaboration avec ses 14 intercommunalités, propose la 5° édition de concours pédagogique aux écoles primaires de Moselle-Est et d'Alsace Bossue.

Chaque classe portée volontaire devra élaborer un projet de saynète sur le thème du tri et la valorisation des déchets. Cette courte mise en scène, de nature burlesque et propice à la réflexion, pourra s'inspirer de scènes de la vie quotidienne, de l'actualité ou d'ouvrages littéraires. Sketch, comédie musicale, pièce de théâtre en un acte... Toutes les formes d'expression sont envisageables avec pour seul fil conducteur : la préservation de l'environnement.

Le jury du concours désignera trois classes lauréates qui seront récompensées par des sorties "nature", pédagogiques ou culturelles.

Tous nos petits comédiens en herbe seront récompensés pour leur implication.

La remise des trophées se déroulera le 17 juin 2014 au Centre d'Animation Culturelle de Forbach.

La date limite d'inscription est le 20 décembre 2013.

Le dossier est téléchargeable sur notre site internet www.sydeme.fr Vous y trouverez toutes les clés pour mener à bien cette nouvelle aventure.

## Zoom sur le tri du sac orange



Suite aux interrogations suscitées par la chronique du Sydeme de septembre, nous rappelons aux usagers l'ensemble des consignes de tri du sac orange. En effet, nous avions traité de l'actualisation des consignes liées aux papiers recyclables à déposer dans le sac orange et vous avez été plusieurs à vous interroger sur le maintien des consignes des autres recyclables du sac orange.

Voici donc un rappel général des consignes de tri du sac orange :





Ne pas laver ni empiler les recyclables et penser à bien vider les emballages de leur contenu avant de les déposer dans le sac orange.

Nous vous rappelons que les papiers déchirés, broyés et froissés sont à déposer dans le sac vert réservé aux biodéchets.

N° Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe

Plus d'infos sur : www.sydeme.fr

Avec le soutien de :



ADEME

